

20240007

Séance du 04 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars, le Conseil Municipal de Louhossoa, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean Pierre HARRIET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

DUCLOS Bernadette, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, MONGABURE Vincent, OTHABURU Sébastien, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAINT PIERRE Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe

Procurat ion(s) :

HAPETTE Maylis à ROUX Christine

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
04 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

HAPETTE Maylis, SAPPARRART Bertrand,

Date d'affichage
04 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

secrétaire(s) de séance :

IRIART BONNECAZE Carole

13 mars 2024

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du

13 mars 2024

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Louhossoa

Le Maire, HARRIET Jean Pierre

le(s) secrétaire(s) de séance

